

GRAND ROVALTAIN

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale
du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche

Procès-verbal de la réunion du Comité syndical du 9 février 2021

17h00 à Montélier

Etaient présents : Mesdames CHAZAL, CLEMENT, GIRARD, GENTIAL, GUILLON, JAUBERT, LAMBERT, PLACE, ROSSI et Messieurs ANGELI, BARNERON, BELLIER, BONNET, BRARD, CHAUMONT, DARD, DUBAY, GAUTHIER, HOURDOU, LABADENS, LARUE, ROBIN, SOULIGNAC, VALLA, VALLON.

Etaient excusé(s) : M. BROCHIER, M. BRUNET, Mme CHOVIN, M. DUCLAUX, M. EYSSAUTIER pouvoir à M. BRARD, Mme GAUCHER pouvoir à M.DUBAY, Mme GOUYET-POMMARET, Mme JUNG pouvoir à M. SOULIGNAC, M. MIZZI pouvoir à M. LABADENS, M. MORIN, M. TEUFERT pouvoir à Mme PLACE, M. VALETTE pouvoir à M. BONNET.

Nombre de membres en exercice : 42.

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 25.

Nombre de pouvoirs à l'ouverture de la séance : 6.

Ordre du jour de la réunion :

Information sur les décisions prises par le Bureau

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020
3. Ressources humaines – Mise en place et modalités de mise en œuvre du télétravail au sein du syndicat
4. Renouvellement de la convention d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans Agglo
5. Contrat vert et bleu : demandes de subventions
 - 5.1 Réalisation de l'action Intégrer la TVB dans les projets d'urbanisme (A1) en 2021 – tranche complémentaire
 - 5.2 Action C1– phase complémentaire 2 : Evaluation globale et communication
6. Budget 2021

Questions diverses

Lionel BRARD ayant constaté que le quorum est atteint ouvre la séance à 17h05.

Information sur les décisions prises par le Bureau

Modification simplifiée n°1 du PLU de Malissard	Favorable avec une suggestion
Modification n°6 du PLU de Chatuzange-le-Goubet	Favorable
Révision du PLU de La Baume d'Hostun	Favorable avec remarques

1. Désignation du secrétaire de séance

Bénédicte ROSSI est désignée secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020

En l'absence de remarque le PV de la séance du comité syndical du 15 décembre dernier est approuvé à l'unanimité.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020.

3. Ressources humaines – Mise en place et modalités de mise en œuvre du télétravail au sein du syndicat

Philippe LABADENS présente le projet de mise en place du télétravail au sein du syndicat. Ceci s'inscrit dans le mouvement de généralisation de ce mode de travail grâce à l'amélioration des télécommunications. Il s'agit d'encadrer le télétravail hors les périodes d'urgence sanitaire. Il rappelle que le Comité technique du Centre de Gestion de la Drôme a donné un avis favorable au projet de charte avec des remarques qui ont été prises en compte.

Lionel BRARD estime excellent que le syndicat s'engage dans la voie du télétravail facteur de limitation des déplacements et de qualité de vie pour l'équipe du syndicat et souligne l'équilibre nécessaire à trouver entre présentiel et télétravail.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 25
- Pouvoirs : 6
- Pour : 31

Le Comité syndical approuve les modalités de mise en œuvre du télétravail au sein du syndicat.

4. Renouvellement de la convention d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans Agglo

Philippe LABADENS présente le projet de renouvellement de convention trisannuelle d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans agglo. La mutualisation s'avère pertinente et efficiente. Le montant annuel de la convention s'élève à 4 200 € révisable annuellement sur bilan, soit une évolution de + 5 % par rapport à la période précédente.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 25
- Pouvoirs : 6
- Pour : 31

Le comité syndical délibère à l'unanimité pour le renouvellement de la convention d'appui « Budget et Ressources humaines » avec la CA Valence Romans Agglo.

5. Contrat vert et bleu : demandes de subventions Réalisation de l'action Intégrer la TVB dans les projets d'urbanisme (A1) en 2021 – tranche complémentaire Action C1– phase complémentaire 2 : Evaluation globale et communication

Jean-Louis BONNET rappelle que le Conseil régional a autorisé la prolongation d'un an du Contrat vert et bleu soit jusqu'à fin octobre 2021. Il présente les plans de financement et de demandes de

subvention auprès de la Région pour deux tranches complémentaires d'opérations à conduire par le syndicat en 2021 : Intégrer la TVB dans les projets d'urbanisme (A1) et Evaluation globale et communication Action C1.

Il précise que les résultats de cette évaluation seront déterminants. En effet, suite au comité de pilotage de décembre 2020, les services de la Région indiquent être favorables au lancement d'une deuxième contrat vert et bleu.

Lionel BRARD indique qu'une exposition sur la trame verte et bleue du Grand Rovaltain a été élaborée dans le cadre du contrat. Facile à mettre en œuvre, elle est disponible gratuitement auprès du syndicat pour être diffusée dans tout lieu du territoire.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 25
- Pouvoirs : 6
- Pour : 31

Le comité syndical approuve à l'unanimité le plan de financement des actions A1 tranche complémentaire et C1 phase complémentaire 2, et autorise le Président à déposer le dossier de demande de subvention correspondant auprès du Conseil Régional AuRA et à signer tout document s'y rapportant.

6. Budget 2021

Christian GAUTHIER présente le projet budget 2021. Il rappelle que la reprise anticipée des résultats a été autorisée par la trésorerie et le poids des amortissements sur le budget du syndicat. Il précise que le projet de budget accompagne l'évolution des missions du syndicat d'une part vers l'expertise et l'accompagnement auprès du territoire et d'autre part pour travailler sur le bilan et les évolutions à venir du schéma.

Il rappelle que la cotisation est maintenue à 1,2€ par habitant comme c'est le cas depuis 2017. Il note que les frais pour contentieux affichés dans le budget correspondent au solde à payer pour les contentieux concernant l'année 2020.

Lionel BRARD précise que la période d'évaluation va nécessiter pour le syndicat la relance d'études qui impacteront le budget, notamment les données d'observation.

Christian GAUTHIER note que les données économiques devront être actualisées pour mesurer les effets de la crise sanitaire.

Mise aux voix :

- Nombre de votants : 25
- Pouvoirs : 6
- Pour : 31

Le comité syndical adopte à l'unanimité le projet de budget primitif 2021.

Questions diverses

Bilan et évolution du SCoT
(suite p. suivante)

GRAND ROVALTAIN

Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale
du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche

Lionel BRARD rappelle qu'à l'issue de l'évaluation du schéma en 2022, il conviendra de faire un choix sur d'éventuelles évolutions à apporter au schéma : leur forme (modification ou révision), leur portée et leur ampleur. Il souhaite connaître l'avis des membres du comité sur les sujets à travailler en priorité.

S'en suit un échange sur les attentes des élus en lien avec la qualité du cadre de vie. Le débat fait ressortir les aberrations induites par la mise en œuvre contraignante des dispositions parfois hors sol de la loi SRU s'agissant des communes de Châteauneuf-sur-Isère, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence

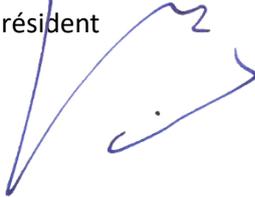
Lionel BRARD indique que des éléments seront présentés lors de la prochaine réunion du Comité afin d'alimenter les échanges sur le bilan et l'évolution du SCoT.

Prochaine réunion du comité syndical

Le mardi 11 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, Lionel BRARD lève la séance à 18h12.

Lionel BRARD
Président

A blue ink signature of Lionel Brard, consisting of a large, sweeping initial 'L' followed by a more complex, stylized signature.

Bénédicte ROSSI
Secrétaire de séance

A black ink signature of Bénédicte Rossi, featuring a large, stylized initial 'B' followed by a series of loops and a final flourish.